VOL. LIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 16 JUILLET 1924 — No. 34

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 6 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

L'Association d'Education a tenu son congrès à St-Boniface la semaine dernière. Des délégués de plusieurs paroisses du Manitoba prirent part aux délibérations ainsi que des délégués de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Nul doute que cette association rend de grands services à la cause scolaire dans notre province et qu'elle est appelée à jouer un rôle important; elle mérite l'encouragement de nos populations et tous nous devons désirer la voir vivre longtemps; elle est un rouage nécessaire dans l'organisation de notre défense nationale et elle vivra surement aussi longtemps qu'il y aura parmi ses membres confiance mutuelle, discussion franche et libre et respect des opinions des uns des autres.

La cause des écoles tient au coeur de tous au même degré et tous veulent la protection de l'enseignement français et catholique au Manitoba tel que pourvu et garanti par la constitution du pays.

Il est important pour tous ceux qui désirent prendre une part active dans ce mouvement, qu'ils se mettent bien au courant de l'histoire de la lutte scolaire au Manitoba depuis ses commencements; ce sera une étude captivante et très fructueuse; ce sera, croyons-nous, le plus efficace moyen pour assurer une direction sure, une action unanime, un mouvement sans heurts, un élan enthousiaste et fraternel.

Le résultat que nous cherchons et auquel nous travaillons tous est en somme le même dans toutes les provinces, mais les événements qui ont été la cause du choc, les circonstances qui ont entouré la naissance de la lutte et qui dans la suite ont accompagné cette lutte ne sont pas les mêmes dans toutes les provinces.

Nous pouvons croire qu'il y aura dans l'avenir échange de délégués entre les provinces; les délégués devront être bien au courant de la situation locale, à l'endroit de la visite, s'ils veulent être en mesure de donner de bons conseils à ceux qui auront le plaisir de leur visite, ou bien ils devront se contenter de porter le salut fraternel, satisfaits d'avance qu'ils rendront déjà un grand service à la cause générale même si leur voyage n'aura eu d'autre résultat que de les renseigner exactemnt sur la situation vraie de l'endroit visité.

Telle parole qui pourrait être très juste dans une province pourrait devenir malheureuse et être injuste dans une autre.

Pour tout Canadien français et tout catholique, il n'y a qu'une route à suivre, le devoir est clair et net, que chacun de nous donne à quiconque travaille sincèrement à la cause scolaire aide généreux et plein encouragement.

* * *

Il se fait, dit on, actuellement un grand travail pour changer le nom de certaines rues à St-Boniface.

Nous prenons dans un des journaux de St Boniface la liste suivante avec les changements proposés.

Vieux nom — Nom Proposé

Aberdeen — Ashdale.
Adelaide — Cromwell
Arnold — Mossley
Berry — Berwood
Bruce — Yardley
Cartier — Lamont
Catchon — Coniston
Crescent — Birchdale Crescent
L'Orsonnens — Windels
De Neville — Orleans
Dufferin — Ferndale
King — Brussels
Langevin entre Neville et Cartier — Hillcrest
Lansdowne — Elmdale
Lisgar — Claremont ou Parkdale
Lindsay — Tendell Crescent
Lorne — Lawndale
Montcalm — Archibald
McMillan — Dinsmore
Richard — Holden
Smith — Leyland
Stanley — Pinedale
Victoria — Dollard Boulevard
Kaiser entre Des Meurons et la Seine — Lestock
Lagimodière — Paris
Oak entre Taché et Langevin — Dubuc
Oak entre Bertrand et Langevin — Fairfield Crescent.

Pour notre part nous serons très reconnaissants à quiconque pourra nous dire pourquoi cet effort et de quelle utilité sera tout ce travail.

Il y a là, croyons-nous, certains noms qui nous rattachent au passé et nous ne voyons pas bien ce que nous avons à gagner par la substitution.

En tous cas nous sommes prêts à nous rendre à l'évidence et nous sollicitons la lumière des sages.

* * *

La célébration de la fête française sous le patronage des Reservistes français a eu plein succès.

N'oublions pas maintenant la fête belge samedi prochain.

Nous devons ici être des frères et nous mieux connaître; ces réunions sont de nature à aider la bonne entente parmi nous.

LES ENTREVUES DE M. MCDONALD ET DE M. HERRIOT

M. Herriot est de retour, depuis quelque temps déjà, de son voyage en Angleterre qui, d'après ses amis, devait être triomphal. On avait rien négligé pour que cette promenade diplomatique eut un retentissement mondial, et les photographes nous ont montré M. Herriot dans toutes les poses susceptibles de populariser son image, fumant même, accroupi sur le gazon de Cheyners, près du ministre anglais, la pipe devenue comme chez les Sioux un emblème de paix.

M. MacDonald s'est prêté le sourire aux lèvres à ces fantaisies, en se rappelant sans doute que M. Lloyd George s'était donné, à San Remo, M. Briand comme partenaire au golf. Les Anglais ont de l'humour.

Qu'est-il résulté de ces entretiens d'Angleterre et de Belgique? Les procès-verbaux nous l'eussent appris si même on pouvait croire à ces procès-verbaux dont on conteste déjà l'exactitude.

D'après le texte anglais, il n'est pas question de "conclure entre nous une pacte moral." Bien que cette formule ne signifiât pas grand'chose, "Conclure" et "pacte" faisaient image et donnaient l'illusion d'un ferme contrat. Il s'agit simplement d'une "commune détermination de faire face aux difficultés" qui assiègent les pays des deux interlocuteurs. Ce qui est dans le rôle de tous les gouvernements, et la France comme l'Angleterre n'y ont pas manqué jusqu'à présent, mais chacune à son point de vue.

Cette "coopération", a tenu à déclarer M. McDonald à la Chambre des Communes, "ne doit pas être interprétée comme signifiant qu'on a l'intention de faire des arrangements exclusifs quelconques entre deux puissances quelles qu'elles soient".

Il n'y a donc eu aucun accord, ni même aucune promesse d'accord en vue d'un pacte défensif qui d'ores et déjà garantirait la France contre une attaque éventuelle de la part de l'Allemagne. La seule chose qui soit sortie de l'entrevue de Cheyners est une note adressée personnellement par les deux ministres à l'Allemagne pour l'inviter à mettre un terme à "l'activité continuelle et croissante des organisations nationalistes qui préparent, plus ou moins ouvertement, des forces militaires pour faire naitre de nouveaux conflits armés."

La note invite de la plus gracieuse façon, le gouvernement du Reich à se soumettre au contrôle des alliés, comme le lui a demandé la conférence des ambassadeurs.

Cette intervention fait double emploi avec les protestations que tous les alliés, y compris l'Angleterre, adressaient naguère à l'Allemagne et auxquelles celle-ci opposa une fin de non-recevoir. C'est pourquoi le gouvernement Belge n'a pas cru devoir se joindre aux ministres français et anglais, estimant d'ailleurs, en conformité avec le traité de Versailles, que la Conférence des ambassadeurs était la seule qualifiée pour adresser des remontrances à l'Allemagne.

Celle-ci donnera-t-elle à MM. Herriot et MacDonald une satisfaction qu'elle a refusé à la mise en demeure de tous les alliés réunis? C'est douteux. Elle répondra comme elle l'a déjà fait, que ses armements sont nécessaires à sa police intérieure et que tout contrôle local d'officiers étrangers ne sert qu'à surexciter les populations allemandes dont le Reich redoute les représailles pour les représentants des pays alliés.

Qu'est-ce que feront alors M. MacDonald et M. Herriot? Quelles sanctions prendront-ils à l'égard de l'Allemagne? Et s'ils n'en prennent pas, que dira l'opinion publique d'un aveu d'impuissance que les auteurs de la note semblent avoir prévu en promettant au Reich, s'il montre de la bonne volonté, de remettre à la Société des Nations, où on lui garde une place, le soin de contrôler ses armements?

Mais à l'aide de quel instrument le fera-t-elle? Quels officiers enverra-t-elle pour les substituer à ceux des alliés? Quelle sanction peut-elle opposer à un nouveau refus de l'Allemagne?

Toute cette comédie est enfantine, pour ne pas dire grotesque, et n'est pas faite pour atténuer la résistance de l'Allemagne, qui déjà n'accepte du rapport des experts que les clauses qui lui sont favorables. Il en est d'ailleurs de même de M. MacDonald, dont le communiqué se garde bien de révéler la pensée concernant le plan Dawes-MacKenna.

Mais cette pensée, on la connait. D'abord favorable au rapport des experts, elle ne l'accepte maintenant qu'avec de grandes réserves que les directeurs du Labour Party, ainsi que M. Lloyd George, ont exposé à la Chambre des Communes.

Ni garanties territoriales, ni garanties économiques, voilà ce que M. Herriot a rapporté de Cheyners.

Le temps n'est plus où ce dernier écrivait dans "L'Information", qu'il ne fallait pas "laisser diluer le problème des réparations dans le problème de la réorganisation planétaire", qu'il ne fallait pas "accepter de l'Allemagne, plusieurs fois infidèle à sa signature, des promesses alors que la France avait besoin de garanties."

Mais les élections sont venues et le parti socialiste les, elle fut imprégnée, dit le communiqué, "d'un sincère esprit d'amitié et de confiance réciproque." Il n'était pas besoin d'aller se promener en Belgique pour savoir non seulement quelle amitié, mais encore quel traité d'alliance nous unissait à elle dont les ministres sont restés fermement résolus, eux, à "assurer la triste exécution des clauses du désarmement de l'Allemagne.

Et c'est tout. S'il y avait autre chose, on peut croire que M. Herriot, qui manie bruyamment la réclame personnelle, n'eut pas manqué de faire savoir à l'Europe attentive qu'un grand diplomate se révélait en lui. Cette fantasmagorie glorieuse s'en est allée dans la fumée des pipes.

J. L.

VISITE AUX CANADIENS FRANCAIS

A la mémoire de Porché, dit la Ramée, soldat mort à Québec vers 1760.

Quand, le mois dernier, sur l'invitation du Comité France-Amérique de Québec et de l'Alliance française de Montréal je me rendis de New-York au Canada, j'avais de ce pays l'opinion commune, laquelle est à la fois vague et grosse. Je considérais les Canadiens-français comme de sympathiques originaux qui nous demeuraient inexplicablement attachés. Je les savais en outre fidèles catholiques, ayant lu comme tout le monde Maria Chapdelaine. Enfin je m'étais laissé dire que je devais me méfier, que ces curieuses gens étaient fort susceptibles.

Cependant arrivé à Montréal dans la nuit, j'en étais reparti presqu'aussitôt pour Québec. Lorsque je me réveillai sur ma couchette il faisait déjà grand jour et le train était arrêté. A travers la vitre ruisselante j'apercevais une petite station perdue dans une plaine toute blanche, un wagon de bestiaux sur une voie de garage. Et je reconnus, tel que jadis il me fut révélé en Russie, le silence des vastes étendues de neige, ce silence si complet qu'il en devient gênant comme la présence d'un être invisible. Mais jusqu'alors une pareille immobilité de l'air s'associait pour moi à des impressions d'exil, au sentiment de me trouver seul, très loin, sur une terre étrangère. Or, voici que du wagon garé s'élevaient, traînant sur les mots, des voix rudes et lentes, en tout semblables par la langue et l'accent à celles que j'ai coutume, après une nuit de chemin de fer, d'entendre résonner, au matin, entre Saintes et Cognac, chaque fois que je retourne dans ma province.

"—Ecoute un peu, disait l'une, c'est pas bon marché pour un veau. — Pas bon marché?" protestait l'autre?...

Mais un mugissement couvrit le reste du dialogue et notre train s'ébranla.

Une émotion soudaine m'avait saisi, confuse, irréfléchie, mais que je soupçonnais déjà toute pleine d'enseignements. Une fois de plus j'entrevoyais l'abîme qui sépare l'abstrait du concret et les notions apprises de la réalité directement perçue. Car enfin que, dans la province de Québec, le peuple même parlât couramment le français comme sa langue maternelle, je ne pouvais pas l'ignorer. Mais j'imaginais, d'après ces récits extravagants comme souvent vous en font les personnes dites informées, un bizarre idiome, tout ensemble archaique et abatardi, mélange de français du dix septième siècle et d'anglais moderne, bref un monstre linguistique, attendrissant et condamné.

Certes je ne mettais point en doute qu'il n'y eut à Québec, à Montréal dans des universités, dans le clergé, dans les professions libérales, des gens cultivés, capables de parler, voire d'écrire le français purement. N'avais-je pas déjà lu maint journal rédigé dans ces villes? N'avais-je pas, de ceux-là mêmes vers qui je me rendais, reçu des lettres d'invitation fort gracieuse? Mais justement ce bon style, ce cour courtois, constaté déjà par moi chez quelques Canadiens d'élite, m'étaient apparus un peu comme une vaine survivance d'une noble tradition, comme la forme académique du fameux "attachement à la France".

Et pourtant, il avait suffi de deux humbles phrases, entendues tout à l'heure dans la paix de l'aurore, pour que je découvrisse soudain l'énormité de l'erreur et son injustice criante. Généralement que dit-on? Que les paysans canadiens parlent un "mauvais français" (car si j'insiste sur ce point, c'est que là réside, selon moi, la principale équivoque, cause de tous les froissements), mais est-ce que, par hasard, nos paysans, à nous, à quelque province qu'ils appartiennent, s'expriment comme des grammairiens? Et même n'en est-il pas parmi eux.

A Suivre, Page 4

Le Discours de M. Herriot et la Consternation Alsacienne

Il y a environ quatre ans, lors des premiers symptômes d'une politique anticléricale qui heureusement ne s'affirma pas, un personnage politique alsacien me confiait, en ses mots ses angoisses.

"Derrière le masque d'une bienveillance affectée, nos sectaires songeraient-ils à piguler cette Alsace qui est venue à nous pleine de confiance et de joie, et à lui disputer ce qu'elle possède et de plus sacré, et de plus cher, l'âme religieuse de ses enfants?

"En ce moment, l'Alsace, malgré quelque déceptions, quelques inquiétudes, n'a qu'une volonté, celle de lutter et même de souffrir avec la patrie, dans la grande mêlée des peuples, aujourd'hui pacifique et demain houleuse, n'a qu'un but, celui de partager le sort français, jusqu'au bout et quel qu'il soit.

"Veut-on en faire une révoltée? Ou même une douloureuse? Ce n'est pas dans ce but que nos soldats ont lutté pendant quatre ans.

"Que nos Français du Rhin se rassurent... Nous mettrons en pratique le mot d'une sereinité prononcé par Léon Bourgeois en arrivant à Strasbourg.

"Nous respecterons votre âme alsacienne".

Que mes lecteurs excusent cette longue citation. Elle a sa très grande importance. Elle rattache le passé au présent, et le présent à l'avenir. Tout est tradition et continuité dans la vie des peuples, bonne ou mauvaise; le fils des sectaires s'est renoué depuis 1918 et 1919 et de nouveau, mais bien plus qu'au temps de Jeannenex, la politique anticléricale rompue par la tolérance de Millerand, par la clairvoyance de Poincaré, compromet les résultats obtenus et laisse craindre tout au moins pour les régions les plus exposées, un véritable malheur national. Et combien ces paroles, qui n'ont pas été prononcées aujourd'hui mais il y a plusieurs années sont précieuses en ce moment plus [illegible] encore.

Je voudrais simplement en [illegible] contant par le menu cette [illegible] de dimanche, juxtaposer les traits précis qu'elle m'a fournis, sans prétendre en dégager un dessin définitif. A Strasbourg, dans une ville en fête où les fanfares sonnaient et où des cyclistes en gants blancs, sur des bicyclettes brillantes comme un argent neuf, dans des uniformes bien ajustés, suivaient lentement leurs bannières brodées d'or et enrubannées aux couleurs de France, d'Alsace et de Lorraine, tout respirait encore la prospérité et l'aisance. Dans la cathédrale [illegible] les drapeaux, les bannières des siècles passés, les communiantes en blanc, les statues, les reliques saintes processionnaient au son de l'orgue et des chœurs [illegible] populaire [illegible] mystique. Il semblait que ce peuple se développait magnifiquement sous la tutelle maternelle de la France. Et cependant dans tous ces [illegible] dans la plupart la même angoisse se montrait.

INQUIETUDE DES PRETRES

C'est qu'en effet m'a dit le chanoine Gass, un des professeurs les plus éminents du grand séminaire, un historien fort érudit au style délicat, depuis quatre ans la situation tendait à s'améliorer. Nos jeunes prêtres rapportaient de la France où ils allaient en voyage, une impression aimable, vivante et affectueuse. Ils étudiaient avec tant d'ardeur la langue française que leurs progrès [illegible]. [illegible] que l'on d'entre eux se [illegible] dans des [illegible] et que je [illegible] la raison, il me [illegible]: C'est pour la France [illegible] je reconnais [illegible] l'âme de ceux qui

(A suivre en page 2)

Le Discours de M. Herriot

(Suite de la page 1)

conservèrent la flamme aux jours de l'épreuve.

Il y avait bien, de temps en temps, un froissement, un incident désagréable. Mais en somme la France respectait dans un esprit de largeur tolérante la parole donnée. Et voici que le discours de M. Herriot [illegible]

Nous ne savons [illegible] la patrie de la France, si elle continuait le reniement des promesses les plus solennelles et jetait de côté comme un chiffon de papier la parole d'un maréchal républicain et celle d'un président de république. Ce doute est infiniment douloureux, angoissant, troublant.

[illegible]

LES COMMUNISTES EUX-MÊMES SE SONT MONTRÉS TOLÉRANTS

[illegible]

OPINION D'UN PROTESTANT

[illegible]

LE MOT D'UN PAYSAN

[illegible] par un paysan réjoui qui fumait sa pipe à la barrière de la gare de Reichshoffen.

Nous avons tous confiance dans le Sénat."

Charles BONNEFON

(L'Echo de Paris)

LE NOUVEAU LIVRE DE MADELEINE

"LE MEILLEUR DE SOI"

Madeleine définit en quelques mots le titre de la dernière oeuvre qu'elle vient de nous présenter si heureusement: "Ce que l'on donne de sa pensée et de son coeur" et le chroniqueur littéraire de La Presse ponctue cette simple explication de la note suivante bien placée, c'est tout charme de la lire.

Dans "Le meilleur de soi" Madeleine a mis tout son talent délicat et ardent, sa fine psychologie et son sentiment patriotique et si français. Elle aime la France à qui elle doit sa formation intellectuelle, puisée chez les grands écrivains, et de cela elle garde une sincère gratitude. Elle la défend et a foi en elle. Mais elle aime son pays, sa province, sa race par dessus tout et elle est au premier rang de ceux qui savent le servir intelligemment et vaillamment.

Chaque chapitre du "Meilleur de Soi" est une tranche de vie. Rien n'échappe à l'observation de Madeleine, et elle arrive à traiter tous les sujets, sans paraître y toucher, avec une douceur parfaite et délicatesse presque unique. Cela d'ailleurs est la caractéristique de Madeleine et elle lui doit le succès qui l'a suivie dans toute sa carrière, et qui n'est pas près de l'abandonner. En effet, grâce à la sympathie qu'elle dégageait, elle a pu réussir à doter le Canada français d'une publication: LA REVUE MODERNE qui fait écho aux publications américaines ou anglaises de même type. Depuis près de cinq ans, elle a vaillamment défendu cette cause [illegible]

[illegible]

[illegible] très moderne et fort vigoureux de M. oRbert Mahias, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

[illegible] VUE MODERNE.

Par MENDEL

N. B. [illegible] REVUE MODERNE [illegible] St-Denis, Montréal.

HEMORROIDES

[illegible] M. Charles Dettmer de New York City. [illegible] du Docteur Pierre et mon mal a complètement disparu." Cet excellent remède végétal améliore les conditions du sang et des organes d'élimination. Ce n'est pas un article de pharmacie. Pour renseignements écrivez au Docteur Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada. [illegible]

HERITIERS DEMANDES

On cherche les héritiers disparus dans le monde entier. Beaucoup de personnes vivant dans une pauvreté relative sont riches sans le savoir. Vous en êtes peut-être. Demandez-nous le livre-index "Missing Heirs and Next of Kin" contenant une liste authentique des héritiers disparus et des propriétées non réclamées, annoncées ici et ailleurs. L'index des héritiers disparus que nous vendons, contient des milliers de noms qui ont paru dans les journaux américains, canadiens, anglais, écossais, irlandais, gallois, allemands, français, belges, suédois, indous, coloniaux et autres, inserés dans ces journaux par des avocats, exécuteurs et administrateurs. Cet index contient aussi une liste des Courts de Chancellerie de l'Angleterre et de l'Irlande et une autre des dividendes non réclamées de la "Bank of England". Votre nom ou celui d'un aieul peut être sur cette liste. Envoyez immédiatement $1.00 (une piastre) pour ce livre.

INTERNATIONAL CLAIM AGENCY

Dept. 894

PITTSBURGH, PA., U. S. A.

VISITE AUX CANADIENS-FRANCAIS

(Suite de la Page 1)

aujourd'hui encore, qui ne connaissent que leur patois? Ceux-là, nous vient-il seulement à l'esprit qu'ils ne soient pas des nôtres?

Au surplus, on répète que, sur les rives du Saint-Laurent, la langue française apportée par nos anciens colons s'est, au cours du temps déformée dans la bouche de leurs descendants. Mais qu'on y réfléchisse, et l'on s'apercevra que, ainsi présentée, la proposition cache une absurdité. On a l'air, en effet, de supposer que les premiers colons, les ancêtres, comme on les nomme là-bas, parlaient tous le langage de la cour. N'est-il pas, au contraire, vraisemblable que ces hommes vaillants, ces pionniers venus de Normandie, de Vendée, de Saintonge, commettaient en parlant autant de solécismes, avaient dans leur vocabulaire autant d'étrangeté que leurs arrière-petits-fils, les fermiers canadiens d'aujourd'hui?

Les pédants embrouillent tout, et la masse des sots les écoute. Mais il y a quelque chose qui ne trompe pas, c'est l'accent. Or, l'accent des gens du pays de Québec, cet accent même qu'on incrimine et qu'on raille, c'est lui qui les sacre Français. J'ai causé avec des Russes qui parlaient admirablement notre langue. Mais chez les plus raffinés d'entre eux, toujours, au tournant d'une phrase, sur quelque syllabe trop chantante ou trop appuyée, éclatait cette petite dissonance qu'on appelle une pointe d'accent. Et cet accent n'était pas le bon, je veux dire qu'on s'apercevait, grâce à lui, que mes interlocuteurs étaient des étrangers. Tandis que l'accent des paysans canadiens, c'est du meilleur. Parbleu! c'est celui des Charentes, celui de mes grand'mères, de mes parents, qui est le mien encore.

Alors, je vous le demande, qu'est-ce que mon frère penserait de moi si, chaque fois que je le rencontre désireux de lui témoigner mon affection, je l'abordais par ces mots: "Bonjour cousin!" La première fois, il rirait, mais la dixième et la centième? Cousins! C'est ainsi cependant que nombre de Français, et des mieux intentionnés, appellent leurs frères du Canada.

Ou bien il en est parmi nous, politiciens, journalistes, conférenciers, voyageurs de tout acabit, qui s'écrient, à l'occasion, brusquement: "Canadiens, vous êtes nos frères!" avec une complaisance, une insistance telles qu'on dirait vraiment que la reconnaissance de cette parenté dépend de notre bon plaisir. Il ne s'agit pourtant point ici d'une fraternité simplement morale, idéale, qu'on octroie ou qu'on refuse, mais d'une communauté de sang réelle qui a la valeur d'un fait.

Et l'on voit par suite, tout ce qu'il y a de confusion, de grossière méprise, dans la formule banale selon laquelle les Canadiens "demeurent attachés à la France." Comment n'y seraient-ils pas attachés, à moins que de se renier eux mêmes? Et quand ils se renieraient qu'y pourraient ils changer? Français ils sont dans les moelles.

D'ailleurs, une surprise nouvelle, complément de la première, m'attendait à Québec. Sans doute le Saint-Laurent est un fleuve plus large, plus volumineux que les nôtres, et les glaces qu'il charroie encore à la mi-avril ne sont point chose de France, non plus que cet horizon illimité qu'on découvre du haut de la colline. Nous sommes en Amérique du Nord, c'est évident, mais la ville? Quel contraste entre elle et la nature qui l'entoure! C'est là ce qui étonne et ce qui émeut. Avec ses rues montantes et tortueuses, son dur petit pavé, ses maisons de guingois, les étalages modestes de ses boutiques, avec sa physionomie enfin, discrète, secrète, repliée et son franc air de politesse, Québec est une ville française. On s'y croirait à Angoulême.

Aujourd'hui, je n'ai voulu que dire cela, montrer que la susceptibilité proverbiale des Canadiens-français si tant est qu'elle existe, a son excuse dans la méconnaissance profonde que nous avions d'eux. Seulement, eux aussi nous méconnaissent parfois. Et puisqu'il est bien établi maintenant qu'avec ces Charentais, ces Vendéens, ces Normands d'outre-mer, nous sommes entre nous, en famille, je voudrais, dans un prochain article, marquer librement, franchement nos positions respectives et, s'il se peut, nous accorder.

François PORCHE

L'Action rayonnante des Etudiants Cathoiiques Français

Voici quelques semaines, à Nancy, La jeune *Fédération des Etudiants catholiques français*, dont les groupes disséminés à travers la France entière, comptent, après trois ans d'existence, un effectif de six mille adhérents, tenait son assemblée générale annuelle. On y examina les moyens d'assurer tout à la fois, la formation de ces futurs dirigeants de la société française ainsi que leurs intérêts matériels et moraux. Mais on y réserva aussi une place importante à l'action que, dès maintenant ils doivent exercer. Car ces jeunes catholiques intellectuels, unis pour perfectionner leurs moyens d'études et pour se préparer à la vie, n'entendent pas négliger leurs devoirs d'apôtres. Et précisément dans ce Congrès de Nancy, l'un des voeux adoptés préconisa l'esprit et l'effort missionnaire.

Les voeux des Congrès sont trop souvent condamnés à un prompt oubli. Celui-ci connait meilleur sort. Il était du à l'initiative et confié aux soins de jeunes réalisateurs. Il y a trois jours, en la fête de l'Ascension, il a reçu un commencement d'exécution.

Sous le patronage de M. Germain Bapst, ambassadeur de France et président des "Amis des Missions", qu'encadraient Mgr Le Roy, supérieur général des Pères du Saint Esprit, et M. Georges Goyau de l'Académie française,— en présence d'une belle assemblée générale, où l'on pouvait compter tous les groupes parisiens d'étudiants catholiques et quelques associations de province, une Journée missionnaire déroula ses prières, ses rapports, ses débats et ses voeux. Lorsque tant de jeunes gens ne songent qu'à leurs intérêts égoïstes cette élite était rassemblée uniquement pour s'occuper des intérêts généraux de la religion; lorsqu'un si grand nombre d'étudiants consacrent aux plaisirs leurs heures de relâche et de congé, ces ardents et ces laborieux réservaient à l'étude et à l'apostolat leur journée de l'Ascension.

De ce petit congrès, je ne vous donnerai pas le compte-rendu détaillé. Je veux seulement en dégager l'âme et les conclusions.

Une première remarque s'impose, particulièrement suggestive au point de vue des relations amicales entre les catholiques de France et leurs frères de l'étranger. Non seulement par le sujet même inscrit à l'ordre du jour cette réunion élargissait l'horizon de ses auditeurs au-delà des frontières et les faisait communier à quelque chose d'universel, mais encore elle avait cherché ses collaborateurs au sein de tous les pays. Les liens étroits qui sous l'inspiration des Amitiés catholiques françaises et plus spécialement de leur secrétaire général Mgr Beaupin, se sont noués, dans la jeunesse catholique universitaire entre les Français et leurs camarades étrangers, ces liens fraternels et solides ont manifesté là toute leur force. Un des principaux rapports fut présenté par un Tchéco-Slovaque.

Mais n'anticipons pas. La première question examinée fut le concours qui peut être apporté par les étudiants catholiques aux oeuvres missionnaires. Et je voudrais que vous eussiez entendu le jeune aspirant à l'école normale supérieure, M. Regrettier, qui traita ce sujet. Vous auriez applaudi, dans son exposé de principes, une âme toute surnaturelle, éclairée par la lumineuse conception des devoirs d'apostolat, qui s'imposent à tout catholique, et soutenu par la volonté de lui conformer ses actes. Et, après avoir admiré cette élévation, vous eussiez été charmé de reconnaître avec quelle simplicité pratique il passait de la doctrine à l'action. A la suite de son rapport, et après l'échange de vue très substantiel et très vivant qui le compléta, cette action, qu'il réclamait, trouva sa formule et sa directive dans une décision acclamée par tout l'auditoire. La Fédération des Etudiants Catholiques Français, tout en encourageant ses membres à participer individuellement aux grandes oeuvres de mission, et notamment à la Propagation de la Foi, a résolu d'adopter, en tant qu'association, un missionnaire. Elle se chargera, par la cotisation de ses groupes et par la propagande qu'ils organiseront à cet effet de pourvoir à son entretien.

C'est après cette motion, que M l'abbé Dvornik, jeune ecclésiastique de Tchéco-Slovaquie, venu compléter à Paris ses études supérieures, présenta son rapport. Et ce rapport, à son tour, devait aboutir à un commencement de réalisation. Il s'agissait d'un autre problème, qui fait également partie intégrante de nos sollicitudes apostoliques: l'Union des Eglises.

M l'abbé Dvornik, de race slave, l'a traité spécialement du point de vue des orthodoxes. A ce rapprochement, comme à l'évangélisation de pays lointains, les étudiants catholiques français veulent travailler. La révolution russe, ainsi que l'amitié qui unit à la France les deux nouvelles nations Yougo-Slave et Tchéco-Slovaque ont amené à Paris nombre d'étudiants catholiques ou orthodoxes, soit de l'ancien empire du Tsar, soit des jeunes états constitués autour de Prague ou de Belgrade. Avec leurs camarades catholiques, et je n'oublies pas ici ceux de Cologne, éminemment représentés au Congrès, nos étudiants peuvent entretenir et entretiennent effectivement des relations très amicales, il ne leur est point malaisé par ailleurs, de nouer des rapports de bon accueil avec les orthodoxes. Pourquoi n'essaieraient-ils pas de former une petite troupe d'études et d'apostolat, qui travaillerait à cette réconciliation si ardemment désirée par l'Eglise romaine? La question a été posée; elle a reçu réponse favorable, elle aboutira bientôt, sans doute à une réalisation effective.

D'autres sujets encore furent approfondis durant cette cordiale et féconde journée, soit dans la suite des séances, soit autour de la table du banquet fraternel présidé par Mgr Baudrillart. C'est ainsi que la Fédération a jeté les bases d'un organisme nouveau, qui peut concourir pour sa part au rapprochement des catholiques: "l'Union des anciens élèves étrangers des Ecoles supérieures françaises". Mais je ne veux pas entrer dans ces multiples détails et je m'en tiens à ces quelques indications: elles suffisent à mettre en lumière et l'esprit rayonnant de notre jeunesse intellectuelle et le travail vraiment catholique, au sens international du mot, qui s'opère à Paris dans nos milieux étudiants.

François VEUILLOT

LA RUPTURE SERAIT UNE LOURDE FAUTE

Paris. — Plusieurs personnes des milieux officiels français se sont prononcées contre l'intention du gouvernement de supprimer l'ambassade française au Vatican.

M. Jonnart, qui a été le premier ambassadeur à Rome lors de la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican et qui, grâce à son expérience passée, est en mesure de juger mieux que quiconque une aussi délicate question, s'est prononcé sur ce sujet dans une entrevue et dit qu'il se proposait d'interpeller le gouvernement au sénat.

"C'est, a-t-il dit, à la suite de longs débats que, dans la dernière législature, la Chambre et le Sénat se sont prononcés en faveur de l'ambassade et ont voté à cet effet les crédits nécessaires. M. Herriot qui, dans l'opposition revendiquait avec tant de véhémence les droits du Parlement, notamment dans la discussion sur les décrets-lois, entend-il soustraire cette importante question aux déclarations des deux chambres? Rompre sans le moindre prétexte, sans raison plausible avec le Saint-Siège, ce serait une lourde faute, qui aurait de graves conséquences au point de vue intérieur.

"On n'ignore pas la papauté. Elle rayonne sur tous les points du globe. Il faut être aveugle pour ne pas voir de quel poids ses avis pèsent dans les délibérations de la plupart des peuples. Vingt-six nations sont aujourd'hui représentées à la Cour de Rome, elles ne sont pas toutes catholiques. Allons-nous laisser de nouveau au Vatican le champ libre à de puissants rivaux et à nos ennemis dont l'intérêt évident est de diminuer la France et de contrecarrer les desseins de sa politique?"

AFFAIRES MUNICIPALES

Un vent de réformes sévères souffle, depuis quelque temps, sur l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface. C'est ainsi que dans ses dernières assemblées le Conseil Municipal de notre Cité, dans un but d'économie a eu, entre autres affaires sérieuses, à discuter plusieurs questions importantes suggérées par une série de motions à tendance réformatrice, dont nous donnons, ici, un résumé des plus succints.

On se rappelle qu'au cours de la séance du 30 juin, dans une motion présentée par l'échevin Hébert, secondée par l'échevin McLean et appuyée par l'échevin Gauvin, les chefs de Bureaux, à l'Hôtel de Ville, furent invités à fournir un rapport détaillé sur les moyens à prendre pour diminuer leurs dépenses avec la possibilité de réduire à une plus simple expression le nombre du personnel dans leur département.

On sait aussi qu'à la séance du 2 juillet qui ne fut en somme que le corollaire de la précédente, nos échevins envisagèrent, d'abord la réduction du personnel dans le Bureau du Trésorier M. de Moissac et que sur la déclaration de ce dernier qu'il avait besoin pour le moment de tous ses auxiliaires pour mettre à jour sa comptabilité, le Conseil ajourna ses investigations dans ce département, à une date ultérieure mais avec le dessein délibéré d'en supprimer une unité.

On se souvient aussi qu'à l'assemblée du 8 juillet, les mêmes promoteurs, dans une motion qui, à l'investigation des échevins Wilson et McFayden, fut repoussée, demandaient la démission de l'Ingénieur de la Ville et celle de son assistant.

Enfin on a connaissance que dans la dernière réunion du Conseil, celle du 14 juillet, plusieurs avis de motions ont été déposés, pour être réitérés par l'échevin Hébert concernant l'amoindrissement du personnel à l'Hôtel de Ville, et la revue des salaires, ainsi que la fusion en un seul des deux emplois de "Poundkeeper" et de "Nuisance Ground Caretaker."

UN CHEVAL

brun, borgne de l'oeil gauche, les deux pattes de derrière blanches, la tête blanche, n'ayant pas été réclamé à l'enclos, sera vendu le 17 juillet 1924 à 2 heures de l'après-midi à La Rochelle, Man.

JOSEPH GOULET,
Gardien de l'Enclos
La Rochelle, Man.